



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 2 juin 2014**, à **19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, madame Karen Blouin, sont présents.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2014 tel que déposé.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 juin 2014
3. Adoption du procès verbal de la séance régulière du 5 mai et de la séance extraordinaire du 26 mai 2014
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport des activités du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration/ Sécurité publique
  - 7.2 Travaux publics et Environnement
  - 7.3 Urbanisme et Développement
  - 7.4 Loisir, sport et culture
  - 7.5 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Renouvellement du programme Sentinelle pour l'année 2014
  - 8.3 Démission du directeur du service incendie
  - 8.4 Permanence d'un pompier volontaire
  - 8.5 Entente 2014 avec la Croix-Rouge Canadienne Québec
  - 8.6 Entente sur les cours d'eau
  - 8.7 Travaux de pavage d'asphalte
  - 8.8 Vente de vieux équipements et ameublement
  - 8.9 Entente de droit de passage avec le Club VTT Haut-St-François
  - 8.10 Achat de matériaux rue Curé-Breton
  - 8.11 Adhésion Chartierville – Transport du Bonheur

2014-06-063



No de résolution  
ou annotation

8.12 Projet d'amélioration du centre communautaire Manège Militaire (CCMM)

9. Législation

9.1 Adoption du règlement 418-2014-06 modifiant le règlement 418-2014 autorisant des travaux de pavage d'une portion de la rue Curé-Breton et un emprunt pour en acquitter le coût

10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)

11. Varia et affaires nouvelles

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 7 juillet 2014, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ**

**3. Adoption des procès-verbaux**

**3.1 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 5 mai et la séance extraordinaire du 26 mai 2014.**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la séance régulière du 5 mai et la séance extraordinaire du 26 mai 2014 tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Un citoyen s'est présenté au Conseil avec des questions concernant l'évènement du 2 mai et concernant les VTT dans la municipalité.

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la correspondance déposé en comité plénier du Conseil.

**6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

2014-06-064

2014-06-065



No de résolution  
ou annotation

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **205 026.16 \$**

QUE le rapport soit classé sous le numéro 05-2014 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

### **8.2 Renouvellement du programme Sentinelle pour l'année 2014**

**2014-06-066**

ATTENDU QUE la municipalité participe depuis 2011 au *Programme Sentinelle* qui consiste à offrir les services d'étudiantes et d'étudiants en technique policière aux municipalités ;

ATTENDU QUE la municipalité désire renouveler sa participation au programme pour l'année 2014 ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser la participation de la municipalité de Bury au Programme Sentinelle, à raison d'un taux de participation de 10 %, qui est de l'équivalent de 8 heures par semaine pendant 12 semaines pour la saison estivale 2014 pour un montant budgétaire de 3 360 \$.

**ADOPTÉ**

### **8.3 Démission du directeur du service incendie**

**2014-06-067**

ATTENDU QUE M. Justin Fleury a donné sa démission comme directeur du service incendie de Bury dans une lettre datée du 26 mai 2014;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'accepter la démission de M. Justin Fleury à titre de directeur du service incendie de Bury à compter de ce jour.

De remercier M. Fleury pour ses services à la communauté dans le cadre de son travail comme directeur du service durant les années où il a occupé ce poste.

**ADOPTÉ**

### **8.4 Permanence d'un pompier volontaire**

**2014-06-068**

ATTENDU QUE suite à l'embauche d'un pompier volontaire à l'essai pour 1 an, décision prise par le conseil municipal sur recommandation d'un comité de sélection et du directeur général de la municipalité, et ce lors de la réunion du 6 mai 2013 (résolution 2013-05-062);



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QU'il y lieu de statuer à la fin de cette période d'essai sur la permanence de ce pompier volontaire à l'essai;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU D'accepter la nomination de M. Jared Simonneau à titre de pompier permanent dans la brigade de la Municipalité de Bury.

**ADOPTÉ**

#### **8.5 Entente 2014 avec la Croix-Rouge Canadienne Québec**

2014-06-069

ATTENDU QU'une entente de Services aux sinistrés entre la Municipalité et la Croix-Rouge Canadienne qui est pour une durée de trois (3) ans, soit de 2013 à 2016, a été signée (résolution 2013-07-096);

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU d'autoriser une contribution de 186.15 \$ couvrant la période de juillet 2014 à juin 2015.

**ADOPTÉ**

#### **8.6 Entente sur les cours d'eau**

2014-06-070

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU D'autorise le maire et le directeur général à signer l'entente entre la MRC et la Municipalité de Bury relative aux obstructions à l'écoulement normal de l'eau qui nuit à la sécurité des personnes et des biens.

**ADOPTÉ**

#### **8.7 Travaux de pavage d'asphalte**

2014-06-071

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU D'accepter la soumission de Pavage Estrie Beauce au montant de 202.81 \$ la tonne posée et d'autoriser une dépense de 20 000 \$, plus taxes pour les travaux de corrections printanières et une somme de 5 000 \$, plus taxes pour le pavage d'automne.

**ADOPTÉ**

#### **8.8 Vente de vieux équipements et ameublement**

2014-06-072

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU D'autoriser la vente, au plus offrant, de vieux sacs, protèges bâtons, vieil ameublement de patio et vieilles chaises.

QUE les items seront vendus par encan public le 21 juin à 10h00 au club de golf Pen-Y-Bryn

**ADOPTÉ**

### **8.9 Demande de droit de passage du club Quad du Haut-St-François**

ATTENDU QUE Club Quad du Haut-St-François a déposé une demande de droit de passage sur les chemins McIver, Tambs, route 255 (Brookbury), Wyatt, Card et Sand Hill;

ATTENDU QUE le Club Quad du Haut-St-François s'engage à installer et/ou maintenir les panneaux de signalisation et de fournir la patrouille sur les chemins ainsi qu'une liste de personnes ressources à rejoindre en cas de problèmes;

ATTENDU QUE ce droit de passage permettra aux membres du Club Quad du Haut-St-François de rejoindre d'autres sentiers VTT d'été;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'accorder le droit de passage sur les chemins McIver (entre la rue Tambs et la cantine), Tambs, route 255 (Brookbury), Wyatt, Card et Sand Hill au Club Quad du Haut-St-François pour la saison 2014.

**ADOPTÉ**

### **8.10 Achat de matériaux rue Curé-Breton**

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour la fourniture de matériaux pour le pavage de la rue Curé-Breton auprès de quatre fournisseurs;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU D'accepter la plus basse soumission conforme de transport et excavation Stéphane Nadeau inc pour les matériaux décrits ci-bas au prix mentionné plus taxes :

MG 112	5.00 \$ / TM
MG 56	8.00 \$ / TM
MG 20	11.00 \$ / TM

D'autoriser une dépense d'environ 25 000 \$ pour cet achat.

**ADOPTÉ**

### **8.11 Adhésion Chartierville – Transport du Bonheur**

2014-06-073

2014-06-074

2014-06-075



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Chartierville d'adhérer au Transport du Bonheur.

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Bury, membre du Transport du Bonheur, appuie la municipalité de Chartierville dans sa demande d'adhésion au transport du Bonheur.

**ADOPTÉ**

**8.12 Projet d'amélioration du centre communautaire Manège Militaire (CCMM)**

2014-06-076

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à des travaux d'amélioration du centre communautaire Manège Militaire (CCMM);

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DE désigner le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents concernant la demande d'aide financière – initiative d'investissement local (IIL) à Développement économique Canada.

**ADOPTÉ**

**9. Législation**

**9.1 Adoption du règlement 418-2014-06 modifiant règlement 418-2014 (rue Curé Breton)**

2014-06-077

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le *Règlement 418-2014 autorisant des travaux de pavage d'une portion de la rue Curé Breton et un emprunt pour en acquitter le coût* et qu'il y a lieu de le modifier.

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné par le conseiller Alain Villemure lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 26 mai 2014;

ATTENDU QUE conformément aux recommandations de Monsieur Pierre Grondin, ingénieur, de la firme Les Services EXP inc., des puits exploratoires ont été effectués avant d'entreprendre les travaux pour préciser la nature des sols en place et que suite à cette opération, il s'est avéré nécessaire d'excaver la fondation de la portion de rue à paver afin d'enlever la couche de mauvais matériel et de procéder au remblaiement avec des matériaux offrant un meilleur support (500 mm de MG 56 et 250 mm de MG 20).

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU de modifier le règlement d'emprunt no 418-2014 par le règlement numéro *418-2014-06 modifiant le règlement 418-2014 autorisant des travaux de pavage d'une portion de la rue Curé Breton et un emprunt pour en acquitter le coût* de la façon suivante :



No de résolution  
ou annotation

- Modification de l'article 3 du règlement 418-2014

Remplacer le paragraphe de l'article 3 comme suit :

Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux d'infrastructures routières de la rue Curé-Breton, comprenant notamment des travaux de reprofilage de la chaussée, de rechargement et de revêtement bitumineux, le tout tel que plus amplement décrit dans le document joint au présent règlement pour en faire partie intégrante comme Annexe « A-1 ».

- Modification de l'article 4 du règlement 418-2014

Remplacer le paragraphe de l'article 4 comme suit :

Aux fins du présent règlement, le conseil est autorisé à dépenser jusqu'à concurrence d'une somme de CENT DEUX MILLE CINQ CENT VINGT-QUATRE DOLLARS ET QUARANTE-SEPT (102 524,47) (coût des travaux taxes nettes : 92 479.96 \$ )

- Modification de l'article 5 du règlement 418-2014

Remplacer le texte Annexe «B» dans le paragraphe 5 par Annexe «B-1»

- Modification de l'Annexe « B » du règlement 418-2014

Remplacer le tableau à l'Annexe «B» du règlement 418-2014 par le tableau suivant :

Coûts des travaux	<b>89 171.09 \$</b>
TPS :	4 458.56 \$
TVQ :	8 894.82 \$
<b>Coût des travaux (incluant les taxes)</b>	<b>102 524.47 \$</b>
Remboursement TPS (100%)	(4 458.56 \$)
Remboursement TVQ (62,8 %)	(5 585.95 \$)
<b>Coûts des travaux (taxes nettes)</b>	<b>92 479.96 \$</b>

**ADOPTÉ**

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Un citoyen s'est présenté avec des questions sur quelques items dans la liste des comptes du mois de mai.

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h45.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra Lundi, le 7 juillet 2014, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

2014-06-078



No de résolution  
ou annotation

**Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2014-06-065, 2014-06-066, 2014-06-069, 2014-06-071, 2014-06-074.

Signé ce 3 juin 2014,

Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, Maire